

Les infirmières ne veulent pas d'un diplôme au rabais !

ENSEIGNEMENT ♦ La formation des infirmiers va passer à 4 ans, conformément aux exigences d'une directive européenne... Mais pas pour tous les infirmiers : Maggie De Block veut maintenir le brevet (ex-infirmiers A2), et leur conserver le titre d'infirmier malgré une formation moins poussée. Ce qui passe mal du côté des premiers intéressés et des écoles supérieures. Ce que veulent celles-ci, c'est une différenciation pure et simple des titres. Et c'était quasiment acquis : « *Au niveau de la Communauté française, il y avait un accord pour que les études d'infirmiers brevetés dans l'enseignement secondaire soient transformées en des études*

d'aide infirmière ». Mais chez Maggie De Block, on a répondu : pas de niveau intermédiaire, entre l'infirmière et l'aide soignante. « *La ministre laisse sous-entendre qu'on peut avoir une infirmière moins bien formée pour travailler en maison de repos et à domicile, et une infirmière formée au niveau supérieur pour travailler en hôpital. Ça, c'est grave* », constate Cécile Dury, présidente de l'AINL (association des infirmiers de Namur Luxembourg) et responsable pédagogique à la haute école Henallux. Et aujourd'hui, la Fédération Wallonie-Bruxelles semble plier le genou devant la ministre.

A.S.